

L'an mil sept cent quatrevingt six, le trente octobre, après les trois
publications faites sans opposition les quinze, vingt deux, et vingt neuf
de ce mois, les fiançailles célébrées hier, ont été mariés par nous
Vicaire de St. Gratien, du consentement de M. Le curé de cette
paroisse, Denys Gueudin, vigneron, fils majeur de Louis, et de
dépente Marie Madeleine Doublet, son épouse, de cette paroisse,
d'une part; et Marie Madeleine Floquet, fille majeure d'Augustin
et de Madeleine Souhard, son épouse, native de la paroisse de St.
Macloù de Sontoire, et domiciliée en cette paroisse, d'autre part.
le mariage célébré en présence du père de l'époux, de Denis Garnier
parrain de l'époux, et de la mère de l'époux et de son frère
Augustin de Floquet son frère, et de Christophe
Lave de veuve, parrain de l'épouse et tante de mon cousin

Tousignés avec nous Excepte Grouse et la guerre qui ont
declare ne savent signer. Louis guendin

Garnier Augustin fleuron christophe

larcheveque Louis guendin
St. Macaire, curé Leplanguais